

EPREUVES DU BTS MCO

ANGLAIS (coeff 3)



Une certification doit être passée à partir de la session 2022 par tous les étudiants.

Les épreuves auront lieu au lycée.

Il est obligatoire de passer la certification, qui fera état de votre niveau, mais il n'y a pas d'obtention ou de refus : il faut juste se présenter et faire l'évaluation.

<u>EPREUVE ECRITE</u>	<u>EPREUVE ORALE</u>
2h	20 mn de prep + 20 mn d'oral
Coefficient 1.5	Coefficient 1.5
Évaluation ponctuelle à l'extérieur	Évaluation en cours de formation (au lycée)
<u>Support(s) pour l'écrit</u> : un ou plusieurs documents en langue vivante étrangère dont le contenu est en relation avec la profession et avec l'aire culturelle et linguistique de référence. L'ensemble n'excédera pas 50 lignes.	<u>Support(s) pour l'oral</u> : un ou plusieurs documents audio/vidéo avec ou sans texte en langue étrangère dont le contenu est en relation avec le domaine professionnel (emploi, entreprise, environnement économique).
Deux exercices de même pondération sont proposés : 1. <u>Compréhension de l'écrit</u> Rédaction en français d'un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles du ou des documents supports. 2. <u>Expression écrite</u> Rédaction en langue vivante étrangère d'un écrit (courrier, courriel, bref rapport, etc.) en relation avec l'exercice de la profession à partir d'éléments de contexte ou de consignes en langue vivante étrangère ou en français.	1- compte-rendu en français de ce qui a été compris du ou des document(s) (5 minutes environ). 2- analyse en anglais du ou des document(s) (5 mn environ) 3- entretien en anglais à partir de l'analyse qui a été développée. Au fil des échanges, le candidat est invité à réagir, décrire, reformuler, développer une argumentation, justifier son propos ou encore apporter des explications. (10 mn environ)